



CONSERVATOIRE

RAYONNEMENT COMMUNAL

Musique & Danse

Le Conservatoire à rayonnement communal de Panazol est un établissement public municipal d'enseignement artistique agréé par le Ministère de la culture.

Ses missions sont définies pour assurer et stimuler, dans les meilleures conditions pédagogiques, l'éveil musical des enfants, l'enseignement de la musique vivante et de la danse.

Conduire les élèves à une pratique musicale amateur autonome, sans oublier la préparation à une orientation préprofessionnelle dans d'autres établissements (cycles spécialisés des CRD et CRR).

Les cycles d'éveil musical et expression corporelle et d'Initiation accueillent les élèves dès 4 ans.

Il est destiné à développer leur sensibilité musicale et chorégraphique. Il est encadré par deux enseignants, l'un en Musique l'autre en Danse.

Par des jeux vocaux, instrumentaux, chansons enfantines, danses traditionnelles, projets adaptés, les enfants se familiarisent avec leur voix, leur corps et abordent les notions musicales fondamentales : sensation de pulsation régulière, expressivité. Ils sont initiés progressivement à l'écriture de la musique, depuis l'écriture symbolique jusqu'aux premières notions de Formation musicale.

L'ÉVEIL MUSICAL ET EXPRESSION CORPORELLE

L'éveil musical et expression corporelle accueille les enfants de 4 à 5 ans scolarisés en moyenne et grande section de maternelle.

L'ÉVEIL DANSE

L'éveil danse accueille les enfants de 4 à 5 ans scolarisés en moyenne et grande sections de maternelle.

L'INITIATION

Les classes d'initiation accueillent :

- les enfants de 6 ans scolarisés en classe de CP pour la **musique** : pratique vocale, jeux de rythmes et parcours appelé « Passeport Musical » permettant la découverte de différentes disciplines instrumentales.
- les enfants de 6 à 7 ans scolarisés en classe de CP-CE1 pour la **danse** : travail de la souplesse, acquis et équilibre.

Pour les 4-5 ans*

EVEIL MUSICAL

Lundi de 17h15 à 18h00

EVEIL MUSICAL ET EXPRESSION CORPORELLE

Mercredi de 9h00 à 9h45

élèves scolarisés en Grande Section à Panazol :

Lundi de 12h00 à 12h45
à l'école Kergomard

Mardi de 13h00 à 13h45
à l'école Wallon



Pour les 6 ans*

INITIATION MUSICALE

Mercredi de 13h45 à 14h30
ou Jeudi de 17h15 à 18h00

INITIATION DANSE

Mardi de 17h00 à 18h00
ou Vendredi de 17h00 à 18h00



Pour les 7 ans* et plus

MUSIQUE

clarinette, cor d'harmonie, flûte traversière, saxophone, trompette, alto, violon, violoncelle, guitare, piano, chant, batterie, basse électrique, guitare électrique, formation musicale, pratique d'ensemble

DANSE

classique ou jazz

CHORALE « CHABADABADA »

Initiation des jeunes chanteurs (CE2 à la 5^{ème}) au chant-chorale par une approche vocale et scénique



* les âges précisés s'entendent au plus tard au 31 décembre de l'année en cours - loi du 10 juillet 1989

Informations

L'inscription aux cours du Conservatoire de Musique et de danse est réservée en priorité aux résidents de Panazol. Toutefois, dans la limite des places disponibles et selon des tarifs distincts, l'établissement peut accepter des élèves d'autres communes.

Les adultes sont également admis dans certaines disciplines et après avoir répondu aux demandes des enfants de moins de 18 ans.

Dans le cas de manque de places, **une liste d'attente est établie**. Les demandes pourront alors être honorées dans l'ordre de priorité indiqué ci-dessus dès qu'une place sera libérée. Cette liste d'attente devient caduque à chaque rentrée scolaire.

Toute candidature devra faire l'objet d'une inscription ou réinscription (dates et modalités sur le site du conservatoire).

Tarifs (2025/2026)

DISCIPLINE	PANAZOL			EXTERIEUR		
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
<i>tarifs annuels</i>						
Eveil musical / Eveil danse	105,00 €			152,25 €		
Formation musicale seule / Improjazz	147,00 €			210,00 €		
1 instrument	309,75 €	393,75 €	525,00 €	456,75 €	603,75 €	840,00 €
Supplément instrument supplémentaire	199,50 €			357,00 €		
Danse / Chant	220,50 €	294,00 €	404,25 €	320,25 €	435,75 €	598,50 €
Pratique collective seule	31,50 €			31,50 €		
Location instrument	252,00 €			252,00 €		

Les réductions suivantes sont réservées aux habitants de la commune de PANAZOL :

- Abattement de 10% pour 2 inscrits dans la même famille
 - Abattement de 15% pour 3 inscrits dans la même famille
 - Abattement de 20% pour 4 inscrits ou plus dans la même famille
- Les aides du CCAS sont déductibles des cotisations annuelles.

Note aux Familles

L'apprentissage artistique demande de la patience et de l'assiduité de la part du jeune musicien. Un entraînement quotidien est indispensable pour assurer une progression régulière.

Il est important que vous puissiez soutenir votre ou vos enfants dans cet apprentissage.